



Ministère de l'Élevage et la Santé Animale (MESA)



\*\*\*\*\*

**Projet Élevage et Appui aux Jeunes  
(PEAJ)**

**RELANCE  
APPEL À MANIFESTATION D'INTERET  
(Consultants individuels)**

**REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE  
PROJET ELEVAGE ET APPUI AUX JEUNES**

**Intitulé de la mission : Recrutement d'un (e) consultant(e) pour traduire en langue locale le document d'éducation nutritionnelle, hygiène et assainissement (Sango)**

**Numéro de référence : 006SC/UNC-PEAJ/COORD/RPM/ 2025**

**Numéro de référence au niveau du PPM : CAF-2000004022-0027-CS-ICS**

**Date de publication : 21 Janvier 2025**

**Date de clôture : 04 Février 2025 à 12H00 (heure de Bangui)**

Le **Gouvernement de la République centrafricaine** a obtenu du Fonds international de développement agricole (FIDA) un financement destiné à couvrir le coût de **Projet Élevage et Appui aux Jeunes (PEAJ)** et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil dispensés par un consultant individuel au titre du **recrutement d'un (e) consultant(e) pour traduire en langue locale le document d'éducation nutritionnelle, hygiène et assainissement (Sango)**.

L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du **Projet Élevage et Appui aux Jeunes (PEAJ)**.

Les services de conseil ("les services") comprennent la **traduction fidèle du contenu du document d'éducation nutritionnelle, hygiène et assainissement en langue Sango en tenant compte des critères scientifiques de traduction. Le consultant de procéder à une lecture approfondie du document à traduire ; comprendre les concepts fondamentaux de base nutritionnelle à traduire en Sango ; comprendre les principes d'hygiène et assainissement à traduire en Sango ; repérer les unités de sens et privilégier une approche de traduction mettant en valeur le contenu ; traduire intégralement et fidèlement le document en Sango de manière claire et concise ; vérifier l'exactitude de la terminologie technique utilisée de manière à traduire le plus fidèlement possible le contenu technique du document ; procéder à une relecture minutieuse finale du document traduit afin de relever d'éventuelles rectifications à opérer (coquilles, mauvaise articulation des unités de sens...) avant la soumission du document final, etc.**

Le présent appel à manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation de marchés publié dans le système du FIDA le 04/11/2024 et dans la presse écrite DEMOCRATE N°5785, et OURAGAN N°812, NDJONI SANGO N°488 le 11/12/2024.

Nous attirons l'attention des consultants intéressés sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme<sup>1</sup> et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations<sup>2</sup>. Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles<sup>3</sup>.

Les consultants intéressés ne peuvent être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Tout soumissionnaire qui serait en pareille situation sera écarté, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors que les consultants a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, ou b) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil de direction du client ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, à i) l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou iii) à l'exécution dudit marché. Les consultants sont en permanence tenus de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou

---

<sup>1</sup> Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante:

<https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/41942012>

<sup>2</sup> Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante:

<https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40189695>

<sup>3</sup> Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante:

<https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40738506>

raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgaration de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion du consultant, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

Le PEAJ invite à présent les consultants individuels ("les consultants") éligibles à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question. Les consultants intéressés sont tenus de fournir, sous la forme d'un curriculum vitae, des informations attestant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour dispenser ces services. Les consultants seront sélectionnés selon la méthode de sélection de consultants individuels exposée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>. **Il ne sera pas** procédé à des entretiens dans le cadre du processus de sélection.

Les critères de présélection sont les suivants :

- **Le/la consultant(e) devra être un(e) spécialiste expérimenté(e) en lettre moderne, polyglotte, ayant un bac +4/5 es lettres ou tout autre titre équivalent et justifiant d'au moins 5 ans d'expérience en traduction linguistique et artistiques.**
- **Le/la consultant(e) devra disposer d'au moins cinq ans d'expérience en matière de traduction de langue, avoir traduit en langue locale au moins cinq documents officiels ;**
- **Avoir des preuves de parfaite maîtrise des outils/logiciels informatiques comme le pack office et internet ;**
- **La connaissance du Français et Sango est obligatoire ;**
- **La maîtrise du français et Sango sera demandée et celle d'une autre langue locale sera un atout ;**
- **Les expériences citées devront être justifiées et accomplies ;**
- **L'expert(e) en charge de la traduction du document d'éducation nutritionnelle, d'hygiène et assainissement du projet, devra être un polyglotte, maître en lettre moderne, Il/elle devra justifier d'une bonne connaissance du pays, Il/elle devra justifier de compétences avérées, d'expériences de travail avec des réseaux de traducteurs.**

Toute demande d'éclaircissements concernant le présent appel à manifestation d'intérêt devra être envoyée par courriel à l'adresse ci-après : [Gaiwoo.nelson@peaj-mesa.com](mailto:Gaiwoo.nelson@peaj-mesa.com) avec copie à [ngaiwoo99@gmail.com](mailto:ngaiwoo99@gmail.com) et [Yokadouma.athena@peaj-mesa.com](mailto:Yokadouma.athena@peaj-mesa.com) le 02 Février 2025 au plus tard. Le client répondra à toutes les demandes d'éclaircissements avant le 04 Février 2025 12H00 (heure de Bangui)

Les manifestations d'intérêt présentées sous la forme de curriculum vitæ, copie des diplômes et attestations doivent être remises sous forme écrite à l'adresse ci-dessous (en physique, ou par courriel) le **04 Février 2025 12H00 (heure de Bangui)** au plus tard.

**Adresse : Ministère de l'Élevage et de la Santé Animale Rue Durant FERTE, BP 1509 Bangui (RCA) / Unité Nationale de Coordination/PEAJ**

À l'attention de : **La Coordinatrice du Projet Elevage et Appui aux Jeunes**

Téléphone : (+236)72505310/ (RPM)

Courriel : [Gaiwoo.nelson@peaj-mesa.com](mailto:Gaiwoo.nelson@peaj-mesa.com) avec copie à [ngaiwoo99@gmail.com](mailto:ngaiwoo99@gmail.com) et [Yokadouma.athena@peaj-mesa.com](mailto:Yokadouma.athena@peaj-mesa.com)

**La Coordinatrice**



**Athéna Sandrine YOKADOUMA**